



Enquête sur la mort de l'ancien ministre Robert Boulin : « La justice n'est pas à la hauteur ! », balance sa fille

INSTRUCTION Fabienne Boulin a dénoncé, ce mercredi, la lenteur de la justice à enquêter sur la mort de son père, ancien ministre du Travail retrouvé dans un étang en 1979...

Par VINCENT VANTIGHEM



Le corps de Robert Boulin, le 30 octobre 1979 – LAURENT XYZ/SIPA

« *Pas de plaques. Fleurs naturelles seulement* », précisait l'avis de décès de **Philippe Mestre**, 89 ans. « *Et aucune question de la part de la justice* », aurait-il pu également stipuler. L'ancien directeur de cabinet de **Raymond Barre** à Matignon est mort, le 25 avril 2017, avant d'avoir été convoqué par le juge qui instruit l'enquête sur la mort de Robert Boulin. Impossible donc de lui demander, comme certains témoins le prétendent, s'il a bien été informé de la mort de l'ancien ministre du Travail vers 3h du matin, le 30 octobre 1979, alors que son corps n'a été officiellement découvert qu'à... 8h40. Et si oui, qui l'a prévenu ?

« *Pourtant, cela faisait deux ans que nous demandions que Philippe Mestre soit convoqué. Mais la justice n'a pas estimé que c'était prioritaire et aujourd'hui il ne livrera plus aucun secret...* », se désole **Fabienne Boulin**. Persuadée que son père ne s'est pas suicidé dans les 40 centimètres d'eau de l'étang du Rompu à Rambouillet

(Yvelines), Fabienne Boulin se bat toujours pour faire reconnaître la thèse de l'assassinat politique par la justice.



Fabienne Boulin assure depuis des années que son père a été la cible d'un « assassinat politique ». BORIS HORVAT / AFP

Une procédure devant la cour d'appel pour accélérer l'enquête

Trois ans après avoir obtenu la réouverture de l'instruction pour des faits « d'enlèvement » et « d'assassinat », la fille de l'ancien ministre a donné, mercredi matin, une conférence de presse pour dénoncer la lenteur de la justice sur ce dossier. « *En l'espace de 18 mois, cinq personnes dont nous demandions*

l'audition sont mortes ou sont devenues dans un état tel qu'elles ne peuvent plus témoigner, justifie Marie Dosé, son avocate. C'est justement parce que les faits remontent à 40 ans qu'il est d'urgent d'agir... »

L'avocate a annoncé qu'elle allait donc saisir la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Versailles afin de donner un coup d'accélérateur aux investigations. La démarche est hasardeuse. Le juge qui instruit l'affaire – tout comme les deux qui l'ont précédé en 2016 puis en 2017 – reste maître du calendrier. Ainsi que le prévoit le Code de la procédure pénale, il mène ses investigations comme il l'entend.



Photo prise le 30 octobre 1979, à Paris, d'un badaud lisant «France-Soir» qui titre en Une « Robert Boulin s'est suicidé ». GEORGES BENDRIHEM / ARCHIVES / AFP

Plutôt que chercher le costume, les enquêteurs regardent *Envoyé Spécial*

Quasiment quarante ans après les faits, il reste encore pourtant beaucoup d'éléments susceptibles de concourir à la manifestation de la vérité. Fabienne Boulin réclame ainsi l'audition d'une quinzaine de personnes, une reconstitution sur la

zone de l'étang Rompu, l'analyse de documents du ministère de l'Intérieur qui viennent d'être retrouvés dans les archives et surtout celle du costume de son père qui, étrangement, ne portait aucune trace de boue alors qu'il aurait fait dix pas dans l'étang avant de s'effondrer dans la vase...

« Mais plutôt que de chercher le costume dans les scellés et de répondre à nos demandes, le juge nous a expliqué qu'il avait chargé, en mars, le service d'enquête de retranscrire le dernier numéro d'Envoyé spécial sur le sujet ! balance-t-elle. On est en train de passer à côté de l'essentiel. Je suis très inquiète. La justice n'est pas à la hauteur ! »

Il avait la tête « hors de l'eau » selon un témoin

Pénaliste aguerrie, Marie Dosé nuance et tente, elle, de sauver ce qui peut encore l'être de sa relation avec le juge car il reste le seul capable de faire apparaître la vérité. « *Je connais trop bien la justice pour savoir qu'elle manque de moyens, lâche-t-elle. Je veux juste qu'on donne au juge les moyens de travailler sur ce dossier avant que tous les témoins potentiels ne meurent.* »

D'autant plus que les rares à avoir été interrogés jusqu'à présent ont toujours livré des informations intéressantes. Comme ce pompier réanimateur au Samu, l'un des premiers à être intervenu sur les lieux, qui a confirmé, selon son procès-verbal auquel 20 Minutes a eu accès, que la tête de Robert Boulin était bien « *hors de l'eau* » quand il l'a découvert. « *Ce qui n'est quand même pas courant pour un noyé...* » ■